AVIS.

La Compagnie dite : "The Dr Harter Medecine Co." est heureuse de pouvoir annoncer au public qu'elle a conclu des arrangements avec les principaux pharmaciens de la Nouvelle-Orléans qui lui permettra pendant une courte période de deux jours d'offrir gratuitement à quiconque s'adressera à elle une bouteille comme échantillon, du WILD CHERRY BITTERS DU Dr HARTER.

Cette distribution gratuite se fera à grands frais pour la Compagnie dans l'unique but de donner gratuitement une idée à chaque résident de la Nouvelle-Orléans et des environs une occasion de mettre à l'épreuve LE WILD CHERRY BITTERS DU Dr HARTER.

Le plus grand remède des temps modernes pour toutes les affections de l'estomac ; car LE WILD CHERRY BITTERS DU Dr HARTER agit comme un tonique durable et un réconfortant général surtout le système. Il agit surtout sur l'estomac et sur les intestins.

Il donne un ton et de la vigueur à l'estomac, aux intestins et au foie, activant ainsi la digestion. Il stimule les nefrs, améliore l'appétit, renouvelle les tissus, et comme préventif de la malaria, LE WILD CHERRY BITTERS DU Dr HARTER n'a pas d'égal comme médicament.

Si votre pharmacien ne peut pas vous fournir une bouteille d'échantillon, adressez-vous au représentant du Dr Harter, à l'Hôtel St-Charles.

C'est l'intention du Dr Harter de publier de temps à autre dans les Journaux quotidiens de cette ville le résultat de cette distribution gratuite. Les pharmaciens ont été requis de vous fournir toute information qui pourra être d'un intérêt général au public.

La distribution gratuite commencera LUNDI MATIN, à 9 heures, et se terminera MARDI SOIR, à 5 heures.

Déraillement.

Presse Associée.

St-Louis, Missouri, 4 septembre —Un express de la ligne de St-Louis et San Francisco allant à Galveston et à d'autres points du Texas, parti de St-Louis hier soir à huit heures 20, a déraillé au moment où il passait à grande vitesse à la gare de Valley Park, à environ vingt milles à l'ouest de St-Louis.

Le wagon aux bagages, le wagon-fumoir et deux wagons remplis de voyageurs ont été projetés dans diverses directions.

Les voyageurs ont été violemments secoués et quelques-uns ont été meurtris, mais aucun d'eux n'a été blessé.

Trois «tramps» voyageant dans le wagon aux bagages ont été grièvement blessés ; l'un d'eux a le crâne fracturé et mourra ; les deux autres ont les jambes brisées.

L'accident semble avoir été causé par une roue du wagon aux bagages, qui a ouvert l'aiguille en passant dessus

Les wagons-dortoirs n'ont pas quitté les rails.

Arrestation d'un contrefacteur.

Presse Associée.

Washington, 4 septembre— Le service secret de Washington a reçu aujourd'hui une dépêche annonçant l'arrestation d'un contrefacteur de billets de cinq dollars de la Banque Nationale de Grand Rapids, Michigan, billets contrefaits dont on avait annoncé la mise en circulation la semaine dernière.

Le papier et les presses du contrefacteur ont été saisis.

Les fonctionnaires du service secret considèrent la capture de cet individu comme des plus importantes, mais à cause de certains fait non encore éclaircis ils refusent de dévoiler le nom du coupable et de l'endroit où il a été arrêté.

Liste des blessés par les explosions de Broad Ripple.

Presse Associée.

Indianapolis, Indiana, 4 septembre—On suppose qu'un des inconnus tués était Henry Ernst, un ancien soldat employé comme cuisinier par Jos. Waumbaugh.

Les autres blessés sont:

Orville Heady, conducteur de tramway, blessures internes, brûlé à la figure, mourra probablement; Anderson Plummer, coupure au-dessus de l'œil et blessures internes; Frank Morris, les mains et les jambes brûlées et le corps meurtri, mourra; Will E. Privitte, profonde coupure à la figure; Ed Morris, brûlure à la figure et coupures aux bras et aux jambes; Frank Marval, coupure à la tête, deux doigts emportés, une jambe cassée et blessures internes; Clara Whittaker et Harry Bolton, d'Oakland, cheville cassée; Frank Featherstone, coupure au bras; Charles Roberts, coupure au-dessus de l'œil gauche; James Mitchell, un maçon de New Augusta, les deux jambes cassées ; John Deaks, les reins cassés, mourra probablement; Finton Rickert, coupure à la jambe et blessure à la tête; Thomas Jones, coupure à la tête; Richard Lehman, coupures à la tête et aux bras; Charles Culbertson, coupure et meurtrissure à la jambe; William Day, les dents cassées et blessures internes; Amos Day, coupures à la figure; Jesse Day, chute du second étage, la figure écorchée et la jambe cassée; Tyson Mitchell, coupures à la tête; Jacob Cruse, quatre côtes cassées.

DERNIERE HEURE.

En France.

Presse Associée.

Londres, 4 septembre—En France, particulièrement à Paris, la joie délirante continue. Des noms russes sont donnés à tous les articles de luxe ou à la mode, et les rues, toujours décorées, vont recevoir de nouveaux noms.

Des couronnes de fleurs sont déposées chaque jour sur la statue de Strasbourg, Place de la Concorde, en conséquence de la conviction universelle que l'alliance avec la Russie signifie la rétrocession de l'Alsace et de la Lorraine.

Quoique les fabricants français soient déjà désappointés de n'avoir pas obtenu des contrats importants, la Russie a certainement l'intention de faire beaucoup pour favoriser l'ambition française. La première mesure prise sera l'établissement d'une légation russe à Tanger, Maroc, pour soutenir les projets de la France en Afrique.

Et la France sent pour la première fois depuis 1871 qu'elle est assez forte pour agir à sa guise.

Le président Faure fait les délices de Paris par ses anecdotes sur la cour de Russie.

Les manières simples et sans aucune affectation du Tsar et de la Tsarine l'ont surtout étonné.

Les souverains, dit-il, vivent dans un petit cottage orné de photographies avec leurs enfants, quelques chiens, exactement comme des particuliers.

Le Tsar n'aime pas une escorte militaire; il se promène pratiquement sans protection, et il est immensément populaire.

Cette dernière appréciation est confirmée par la réception de Sa Majesté cette semaine à Varsovie. Les polonais semblent lui avoir accordé une chaleureuse réception, et on attache une grande importance à ce fait dans les cercles politiques.

L'opinion en Angleterre.

Presse Associée.

Londres, 4 septembre— L'attention publique est toujours concentrée sur la Duplice, quoique cette attention ait été détournée un moment par les cris d'allégresse de l'empereur d'Allemagne.

L'Angleterre reste apathique quoique le centre de gravité des affaires européennes soit maintenant à St-Pétersbourg.

Commentant la situation politique le «Spectator» dit:

Plus nous examinons de près les détails des traités liant l'Europe plus il devient clair qu'aucune puissance ne peut agir sans le concours de la Russie.

D'une façon ou de l'autre toutes les puissances, excepté la Russie, par engagement précis ou par intérêt ne peuvent pas troubler le statu quo.

La reine Victoria et le marquis de Salisbury, quoique connaissant parfaitement la jalousie de la France envers l'Angleterre, comptent beaucoup sur l'influence de la Tsarine, dont les tendances sont clairement en faveur de l'Angleterre, et croient que l'alliance n'a d'autre but que la paix.

L'Allemagne se console, dans son chagrin amer, par la remarque suivante de l'empereur Guillaume: Dans ma conviction nous avons enlevé la crême à St-Pétersbourg.

De son côté, le prince de Bismarck calme les susceptibilités des Allemands en expliquant la faiblesse du Tsar.

Terrible supplice d'une indienne.

Presse Associée.

Vancouver, Colombie britannique, 4 septembre—Skookawak, un chef indien du bas de la vallée de Nicolas, a été arrêté par les autorités provinciales, après une lutte mouvementée avec les hommes de sa tribu, pour avoir attaché par les pieds à un cheval sa femme âgée, et avoir fait fouetter le cheval par de jeunes Indiens pour lui faire prendre le galop.

La malheureuse femme est morte après avoir été traînée sur une grande distance.

Les délégués de la Louisiane à la convention de Davenport.

Dépêche spéciale à l'Abeille.

Baton-Rouge, Louisiane, 4 septembre—Le gouverneur Foster a nommé aujourd'hui W. A. West, de la paroisse d'East Feliciana, membre du Bureau des administrateurs de l'asile d'aliénés, en remplacement de E. Scott, démissionnaire.

M. Tomkins s'est rendu chez le gouverneur Foster il y a quelques jours à propos de la convention qui doit se réunir à Davenport, Iowa, les 5 et 6 octobre, pour s'occuper des voies fluviales des Etats-Unis.

Le gouverneur comprend qu'il est de la plus haute importance que la Louisiane soit bien représentée dans la convention, car ses intérêts peuvent être matériellement améliorés.

Le gouverneur a nommé les délégués suivants: les sénateurs Don Caffery et D. McEnery, le juge N. C. Blanchard, les congressionnels A. Mayer, R. Davey, S. M. Robertson, S. F. Baird, R. Broussard et N. Ogden, les honorables J. C. Boatner, Andrew Price, Théo. Wilkinson, S. Buck, C. C. Cordill, H. C. Minor, Hunter C. Leake, Harry G. Hester, Henry J. Sanders, major H. B. Richardson, juge Emile Rost, docteur Porcher Mills, juge E. B. Talbot, honorables G. W. Bolton, J. Barrus McGehee, John Schaeffer, Marshall Miller et T. D. Mather.

Quand nous abusons de notre estomac

Par des excès ou des imprudences en mangeant, nous ne pouvons nous attendre à échapper de longtemps aux conséquences. Les plus robustes estomacs doivent s'attendre à éprouver les effets d'une manducation excessive. En supposant que nous ayons été assez peu sage en affaiblissant notre estomac, les suites sont elles funestes ? Assurément non. Le dispeptique n'a que deux choses à faire, pour recouvrer la santé.

D'abord, il doit recourir à une diète rigoureuse; ensuite il doit faire usage régulièrement et avec persistance du "Hostetter Stomach Bitters," le premier des fortifiants du siècle. Les multiformes symptômes de la dispepsie et presque tous les désordres qui suivent invariablement l'état bilieux, la constipation cesseront assurément de faire souffrir le patient si les avis ci-dessus donnés sont suivis. Quel est celui qui a été torturé par les accidents d'une indigestion chronique, négligera de faire usage d'un remède qui, si les témoignages des médecins sont unanimes en sa faveur, est reconnu comme un spécifique pour ces maux.

FAITS DIVERS.

Température du 4 septembre 1897.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens. No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin.....	82	28
Midi.....	92	33
3 P. M.....	90	32
6 P. M.....	88	31

Société des Drummers.

Banquet.

La société des Drummers, fondée il y a environ deux ans, par plusieurs jeunes gens, "agents et vendeurs" de los grandes maisons d'Epiceries et de Vins et Liqueurs en gros, est composée, à l'heure actuelle, de 56 membres.

Le but de cette société était d'en distinguer les membres d'avec cette multitude de vendeurs ambulants, "peddlers", etc., qui pullulent dans notre ville. Ces messieurs vendent exclusivement en ville, ce qui les distingue également des commis-voyageurs.

Voici les nom des officiers :

MM. Louis L. Bernard, président; W. P. Coulon, 1er vice-président; W. E. Haye, 2 vice-président ; J. E. Hawthorne, trésorier ; Alex Hochstein, secrétaire aux finances ; Ben Edwards, secrétaire aux minutes.

Ces messieurs, ont donné, hier, un splendide banquet à l'hôtel Tranchina, West End, La.

La gaîté la plus franche n'a cessé de régner durant tout le repas qui était délicieux. Au dessert, des toast ont été portés par MM. Louis L. Bernard, Wm P. Coulon, Paul E. Mary, Ben Edwards, les représentants des journaux, Alex Hochstein, Jeff Hawthorne, Andrew J. Lebano, Geo R. Webb, Alfred Ochmichen, Loe Levy, Thos S. Noble, Louis Jacobs, Chas Wirth, Thomas Graham et John Lawler.

Rentrée des Classes à l'Institution Pinac.

C'est demain qu'a lieu la rentrée des classes à l'institution que dirige Mlle Louise Pinac.

La sympathique directrice, dont les talents reconnus ont assuré depuis longtemps le succès de l'institution, verra cette année, comme les autres, les élèves lui arriver nombreux.

Ce n'est que justice, d'ailleurs, car les parents ne sauraient confier l'éducation de leurs enfants à des personnes plus dignes, plus expérimentées dans l'art de former la jeunesse que Mlle Pinac et les personnes qui la secondent, toutes d'un talent éprouvé et d'une distinction parfaite.

C. LAZARD & CO., LTD

LES ANCIENS ET POPULAIRES

Marchands de Vêtements Confectionnés D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Canal et North Peters.

1nov —Dim Mar Jeu Sam

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilets de la rue du Canal, 2me district

nov 92—1 an—mer.ieu.dim

GRAND FESTIVAL MILITAIRE ET CAMPEMENT

—DE LA—

LOUISIANA FIELD ARTILLERY,

BENEFICE DU FONDS DE L'ARSENAL,

Fair Grounds.....11, 12, 13 et 14 Septembre.

Assisté par les Différents Bataillons de la Première Brigade.

Revue et inspection du Septième Bataillon, Major W. C. Dufour, samedi, 11 septembre.

Revue et inspection du Troisième Bataillon, Major Ed Violett; Sixième Bataillon, Major C. Julian Bartlette. Louisiana Field Artillery, dimanche 12 septembre.

La réunion de trois bataillons en un jour à la même place n'a jamais eu lieu avant à Nouvelle-Orléans.

Battalion Naval Reserve, Commandant J. S. Watters, sera passé en revue et inspecté lundi, 13 septembre.

Manœuvres militaires, tous les matins, garde montante ; tous les soirs revue en grande tenue. Pour l'infanterie, exercices de bataillon et de compagnie. Pour l'artillerie, manœuvres tous les jours.

Entremêle avec jeu de raquette entre les clubs Bayou et La Ville, pour un joli drapeau en soie; baseball, Louisianas et Haskells (soldats des E. U.); réunion Southern Cycle Association, courses d'amateurs et de professionnels, 11, 12 13, pour un prix élégant, assiste du Olympic Ladies Bicycle Club, Olympic Gentlemens Club et Olympic Junior Club. Prix spéciaux pour club de dames pour élégance montant et démontant le bicycle. Exercices de bicycle par le Olympic Gentlemens Club qui n'a jamais été vu à la Nouvelle Orléans. Parade de bicycle dimanche 12, de l'encoignure Orléans et Claiborne avec Fair Grounds.

Exhibition athlétique générale par le Prof V. J. Bayhi, de la compagnie E, Sixième bataillon. Classe composé de W. Kelly, J. Aitkens, N. King, J. Staats, H. Pradhomme, C. Elcborn.

Le flying rings par le jeune Musset ; trapèze double, Nichols, Unterner et Prof Bayhi.

Courses de chevaux sous la direction de M. K. C. Bush, assisté de ses nombreux amis et admirateurs de courses de chevaux. Un mille au trot, heats, 2 meilleurs sur 3 ; un mille au pas, heats, 2 meilleurs sur 3 ; un mille, libre pour tous, heats, 2 meilleurs sur 3 ; courses de lait ers ; courses de poneys ; courses de mulets et courses de chariots.

Feux d'artifice tous les soirs par le Prof. T. Capretz, les plus beaux qui aient jamais été exhibés à la Nouvelle Orléans.

Exercices athlétiques militaires par les soldats des Etats-Unis des Casernes Jackson.

Et Mardi, 14 septembre, avec une grande bataille simulée, Louisiana State National Guards, dans laquelle à peu près 1200 soldats participeront, usant 15 000 cartouches, 300 livres de poudre à canon, aussi montrant la rapidité de tir du canon mortel de Gatling, et 100 bombes d'une livre éclatant dans l'air, faisant en tout la bataille simulée la plus grandiose et la plus réelle qu'on ait jamais vue à la Nouvelle-Orléans, sous le commandement du major général de cette division.

ADMISSION - - - 25c.

Enfants au-dessous de 10 ans gratis. Les voitures entrent par la rue Mystère ; les portes de Gentilly sont fermées. 5 sept 5 8 10 11 12 13 14

SOULÉ Commercial College AND Literary Institute.

603 rue St-Charles,
En face du Lafayette Square.
Ecoles de jour et de nuit.
Ecoliers reçus en tout temps.

Les dames sont reçues aux Ecoles Académiques, Commerciales et Sténographiques.

Quarante et une années reconnues pour ses cours supérieurs, lectures pratiques et ses facilités insurpassables.

Les écoles Commerciales, Sténographiques et Anglaises sont présentement en session, nuit et jour.

La 42ème session annuelle de ces écoles s'ouvre vendredi, 1er octobre.

Les parents devront venir et choisir les cours d'études ainsi que les livres avant le jour de l'ouverture.

Ecoles Intermédiaires et Supérieures pour garçons de 8 à 16 ans. L'école académique prépare pour Tulane et autres Universités. Ecoles Commerciales Supérieures. Sténographiques, Typewriting et Langues.

Pour catalogue adresser

5 sept—4f GEO SOULE & FILS.

L'affaire Walsh.

Le procès du capitaine de police Richard Walsh, accusé de bataille et de brie de paix, a été fixé à lundi prochain par le juge Bertin, sur la requête de l'accusé.

Les témoins suivants ont été cités pour la poursuite: M. M. Waterman, Williams, Barnum, Morette et le capitaine McCabe.

Deux nègres audacieux.

Le voisinage des rues Milan et Sud Robertson a été mis en grand émoi, hier après-midi, par deux nègres qui ont essayé de commettre un vol à main armée, dans l'établissement de Salvadore Tusa.

Ce dernier tient un magasin d'épiceries et un cafe à l'angle des rues nommées plus haut. Ayant remarqué, dans l'après-midi, la conduite étrange de deux nègres qui rôdaient dans les environs, Tusa a fort heureusement en la précaution de placer son fusil derrière son comptoir.

Vers deux heures, les deux nègres sont entrés et, le revolver au poing, ont demandé à Tuso son argent. Celui-ci, gardant son sang froid, s'est baissé et a ramassé son fusil.

Les bandits avaient à peine aperçu l'arme, qu'ils ont battu en retraite. Tusa a tiré un coup après les fugitifs et en a blessé un dans le dos.

Les deux noirs ont continué leur fuite, l'un gagnant du côté des bois, l'autre s'est engagé dans la rue Freret. M. John Grosch, voyant passer ce dernier, à essayer de l'arrêter, mais le nègre a tiré deux coups de revolver sur lui et a réussi à s'enfuir.

Les agents de police du septième precinct ont été avertis aussitôt et ont arrêté cinq nègres, aux allures suspectes. Un signalement exact des voleurs a été envoyé à toutes les salles de police.

Suite des Faits-Divers à la 7me page

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée dans le Quatrième District,

Connue comme le No 832 rue Washington, entre Laurel et Annonciation.

Otto F. Briede vs Charles E. Wolf.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 54,255 — En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Common, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 7 octobre 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Washington, Annonciation, Sixième et Laurel, désigné comme lot huit dans l'ilet No 40 sur un plan partculier fait par B. Buisson, voyer, en date du 20 février 1839, et déposé en l'étude de F. J. E. D. Livandais, ex-officio notaire pour la paroisse ce Jefferson, le dit lot de terre mesurant vingt neuf pieds et un demi pouce de face sur la rue Washington par cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, borné d'un côté par le lot No sept et de l'autre côté par le No neuf, le tout, en mesure anglaise, et formant partie des lots No un et deux dans le dit ilet, sur le plan original du Faubourg Livanddais.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

5 sept—5 6 14 21 28—oct 5 7

Feuilleton

—:DE:—

L'Abeille de la N. O.

No 30 Commencé le 9 juillet 1897

Honneur de Femme

GRAND ROMAN INÉDIT.

PAR ROBERT SAINVILLE.

TROISIEME PARTIE.

Le bon et le mauvais ange.

V

DETER D'HONNEUR

(*Suite.*)

Malgré elle, les dernières menaces d'Octave Rouvière lui revenaient à la mémoire.

Pour se venger de la mère, cet homme n'était-il pas capable de nuire au fils ?

Gaston lui avait pourtant juré de ne jamais vouloir connaître celui qu'elle avait nommé le malheur de leur maison.

Et alors, d'effroyables pensées venaient assaillir l'esprit de la malheureuse Faustine.

Elle voyait son fils attiré dans quelque guet apens et sournoisement frappé par un assassin.

Ne lit-on pas chaque matin dans les journaux de ces sinistres histoires qui déconcertent la justice ?

Et un frisson de terreur la secouait à la pensée de ces périls possibles.

Dès la première heure, le lendemain, Mme de Lachesnaye envoya un valet de chambre chez son fils pour savoir de ses nouvelles.

Le domestique revenait bientôt avec un billet de Gaston :

" Mère bien-aimée, je suis désolé, je suis honteux de vous avoir causé de pareilles inquiétudes.

" J'accours dans un instant chez vous et vous expliquerai la cause de mon absence.

" Mille tendresses."

Dieu merci ! son fils était vivant, et Faustine poussa un soupir, comme une prière de remerciement vers Dieu !

Lorsque, vers dix heures, Gaston apparut chez sa mère, Mme de Lachesnaye avait repris possession de soi-même.

Mais ses yeux meurtris, la pâleur de ses traits trahissaient une nuit d'insomnie.

Elle n'adressa aucun reproche à son fils, mais le regarda avec tristesse.

Lui cependant s'était approché d'elle, avait pris sa main, et la portant à ses lèvres :

—Ma mère je vous demande pardon de ne pas être venu chez vous hier. N'attribuez mon absence ni à la paresse ni à l'oubli. Jusqu'au dernier moment j'avais espéré pouvoir venir ici.

Lorsque par un concours de circonstances imprévues je me suis trouvé dans l'impossibilité de sortir, il était trop tard pour vous en aviser.

—Que vous est-il donc arrivé ? demanda madame de Lachesnaye.

En même temps elle le considérait attentivement.

Vingt-quatre heures seulement s'étaient écoulées depuis qu'elle l'avait vu et il paraissait changé.

Le visage de Gaston était tiré, une ombre bistrée estompait ses paupières, il avait les yeux hagards.

Enfin la bouche avait une expression qu'elle ne lui connaissait pas, un pli de dégoût et d'amertume lui abaissait les coins des lèvres.

Avant de répondre, Gaston parut hésiter.

—Mon enfant, dit alors Faustine avec une douceur attristée, aurais-tu quelque faute à te reprocher ?

—Oui, ma mère, répondit résolument Gaston.

Mme de Lachesnaye le regarda très inquiète, et lentement :

—Une faute contre l'honneur ? ....oh ! non, n'est-ce pas ?

—Non, ma mère, non ! s'écria le jeune homme avec vivacité.

De quoi s'agit-il, alors ?

Faisant un effort sur soi-même, il répliqua :

— J'ai joué, ma mère, et j'ai perdu sur parole une forte somme d'argent. Je veux, je dois m'acquitter de cette d'honneur.

Faustine se sentit presque rassurée. Une perte de jeu ! simple misère, est toujours réparable pensait-elle.

— Chez qui as-tu joué ? interroges-t-elle.

— C'est un secret ma mère, que je n'ai pas le droit de violer.

Cette fois, Mme de Lachesnaye pâlit.

— Ah ! murmura-t-elle, un secret !.... Tu as donc à présent des secrets pour moi ?

— Non, je n'ai pas de secrets pour vous, vous le savez. Pourtant, cette fois, il ne s'agit pas de moi ; n'insistez donc pas, je vous en supplie !

Et Gaston avait peine à supporter le regard scrutateur de sa mère.

Enfin et d'un air résigné :

—Soit, dit Mme de Lachesnaye, je n'insisterai pas ! Et cependant une question :

Serait-ce, ici sa voix trembla, mais se reprenant aussitôt : serait-ce Octave Rouvière qui t'a entraîné à une table de jeu ?

—Non, ma mère, ce n'est pas lui.

—Bien vrai ?

—Je vous le jure.

Et la voix de son fils avait un tel accent de vérité que Faustine sentit ses craintes se dissiper.

— Alors, soupira-t-elle, c'est dans un tripot clandestin que tu as passé ta nuit ?

Gaston eut un haussement d'épaules qui, clairement, signifiait oui.

—Et moi, reprit Faustine, j'ai passé ma nuit dans de mortelles angoisses.

Le jeune homme lui prit les deux mains et d'une voix toute câline :

—J'ai eu tort, grand tort, je l'avoue. Mais je vous le jure, c'est la première et dernière fois que je me risque en pareille aventure.

—Faut-il te croire ?.... Tu es si faible !

Mais lui, avec une sorte d'emportement :

—Ma mère, croyez le bien, si vous avez souffert, mes tourments ont été plus atroces que les vôtres.

Il m'a semblé que tous les démons de l'enfer s'étaient soudain emparés de mon âme pour la précipiter dans un gouffre de honte et d'ignominie.

Et, dégouté sans doute par le souvenir de cette nuit horrible, réprima un frisson convulsif.

Cédant alors au besoin de se dégonfler le cœur, il raconta toutes les péripéties de cette nuit, en ayant soin toutefois de cacher certains noms.

En termes éloquents, il dépeignit ce qu'il avait ressenti en palpant l'or et les billets de banque gagnés, cette soif du gain exacerbée jusqu'à un véritable délire et le coup final anéantissant cette fortune de quelques heures.

—Et j'ai compris, dit-il, combien cette dégradante passion peut mener à la folie, à la ruine, au crime !

—Au crime ! s'écria Mme de Lachesnaye.

—Oui, ma mère, au crime, écoutez bien. J'ai la preuve aujourd'hui qu'un joueur malheureux peut avoir en lui les tentations d'un assassin !

Au moment où j'allais quitter l'exécrable tripot, la tenancière de la maison m'a jeté cette surprenante parole : "Surtout, pas de bêtise !" Bêtise voulait dire un assassinat.

Un assez long silence suivit le pénible aveu.

—De quelle somme es-tu débiteur ? demanda enfin Mme de Lachesnaye.

Gaston rougit, et d'une voix basse et mal assurée :

—Soixante mille francs, ma mère.

Soixante mille francs ! Fausse tine s'était levée.

Dans son ignorance absolue des ruines que peut amener une simple perte de jeu, elle s'attendait à n'avoir à payer pour son fils qu'une somme insignifiante, voire quelques milliers de francs tout au plus.

—Soixante mille francs ! répéta-t-elle attérée, mais je ne les ai pas !

A son tour Gaston se leva et se mit à arpenter la chambre.

—Oui, c'est indigne, dit-il, c'est infâme à moi ! Il faut pourtant que je paye, où je n'ai plus.... qu'à quitter Paris !

Il n'osait pas ajouter : "ou bien à me brûler la cervelle."

Mais Mme de Lachesnaye n'avait que trop bien compris.

Que de fois, dans leurs conversations du soir, Maxime, son bien-aimé mari, lui avait raconté les lamentables histoires de jeunes officiers de marine qui, après avoir joué sur parole, ne pouvant acquitter une dette d'honneur, avaient eu recours au suicide.

—Et combien de temps as-tu pour payer ? demanda-t-elle avec lenteur.

—Une semaine tout au plus ! Il ajouta avec un ricanement amer :

—Par faveur spéciale !

—C'est bien, lui dit Faustine, je vais écrire à mon agent de change pour lui faire vendre, coûte que coûte divers titres au porteur. Tu auras l'argent dans